

de laïcs; an-dessous des ministres dans chaque département, c'étaient des laïcs qui occupaient les plus hauts emplois. Le Trésorier-général était un Prêlat, mais tous les autres de l'administration publique étaient dirigés par des laïcs.

Voilà, Monsieur, comment tous les emplois se trouvaient entre les mains des prêtres: faites-le remarquer à vos lecteurs et qu'au moins les catholiques sachent à quoi s'en tenir sur cette assertion calomnieuse.

Après avoir inventé cette fable que tous les emplois dans l'Etat pontifical étaient exclusivement confiés aux ecclésiastiques, les ennemis du Saint-Siège ont imaginé de dire que les populations des Etats romains, fatiguées d'un tel joug, du joug cléricol pour parler leur langage, ne venaient plus entendre parler du gouvernement temporel du Souverain-Pontife.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 3 AOUT 1849.

DÉPART D'UN MISSIONNAIRE.

Mardi soir, 31 juillet, s'est retirée, à l'Evêché, une de ces épouses de famille, de ces impressions religieuses et touchantes que le cœur oublie difficilement.

saint Pierre aux liens; puissent ces liens qui ont retenu captif le prince des Apôtres, être le symbole de ceux qui vont s'acharneront toujours au service de J.C.

LE PÈRE VENTURA.

Il y a deux ans, un prêtre aimé et estimé à la fois de Pie IX et du peuple romain, un prêtre l'ornement de l'Eglise, le zélé défenseur de ses doctrines, de ses grands et antiques privilèges vouait solennellement, du haut d'une chaire où l'avait appelé son génie, respect, amour et filialité au glorieux Pontife de Rome, au successeur de Pierre.

Quoi qu'il en soit, nous gémissons aussi sur les tristes résultats de l'intervention de la France. Bien que cette nation catholique y fut engagée et par devoir et par honneur. Mais nous sommes loin de faire peser sur elle la responsabilité des désordres que ses armes ont pu occasionner.

CONVENTION DE LA LIGUE.

Dans notre dernière feuille, nous avons signalé l'ouverture de la Convention de la Ligue, à Kingston, et nous en avons fait connaître le président et les secrétaires.

LE CONSEILLER DU PEUPLE.

PAR M. DE LAMARTINE.

M. De Lamartine éliminé du nombre des élus du peuple au mois de mai dernier, privé de la tribune de l'Assemblée législative par le suffrage universel, a voulu se créer une autre tribune, et il a fondé le "Conseiller du peuple."

L'ASSEMBLÉE DE MARDI.

Cette assemblée a été très-nombreuse. Elle s'agissait de délibérer sur la proposition d'engager le crédit de la Cité, en autorisant le Conseil de Ville à accorder à la Compagnie du Railroad de St. Laurent et de l'Atlantique, des billets au montant de £125,000.

MANIFESTATION EN FAVEUR DE L'ADMINISTRATION.

D'après le Globe de Toronto, et un autre journal du Haut-Canada, les succès du parti de la réforme et de l'administration dans nos deux provinces sont de nature à déconcerter les espérances de ceux qui comptent sur une réaction.

ROME,

ENTRÉE DES TROUPES FRANÇAISES.

Voici les détails que nous trouvons dans le Sémaphore de Marseille, du 6, sur l'entrée des troupes françaises dans la ville éternelle: "La prise de possession de Rome eut lieu le 3. La nouvelle a été apportée par la frégate à vapeur le Mellan, partie ce jour-là de Civita-Vecchia, et arrivée le 4 à Toulon.

"L'Assemblée rendit alors le décret que nous avons fait connaître et chargea le triumvir de négocier les conditions de la capitulation.

- 1°. L'armée française entrera dans la ville de Rome, et elle y occupera les positions qu'elle jugera convenables.
2°. Les corps militaires français et romains qui resteront dans la ville feront leur service ensemble.
3°. Les autorités militaires romaines établiront plusieurs cantonnements pour les troupes qui quitteront la ville.

"La Patrie publie les détails suivants apportés à Paris par M. Espivent, aide-de-camp du général Oudinot: "Le 30 juin au soir, la municipalité romaine s'est présentée au quartier-général demandant une capitulation. "La journée du 1er juillet, une partie de celle du 2, ont été employées à débattre les termes de cette capitulation, sur lesquels on n'a pu tomber d'accord. Le 2 au soir, les membres de la municipalité sont venus déclarer au quartier-général qu'ils renouaient à fixer des conditions, et qu'ils allaient ouvrir les portes de Rome.